PROTOCOLE SANITAIRE COLLEGE SALVADOR ALLENDE (REZE) Version du 30/10/2020

Le collège Salvador Allende accueillera les élèves à compter du lundi 2 novembre 2020 à 10h00 pour un hommage au professeur assassiné.

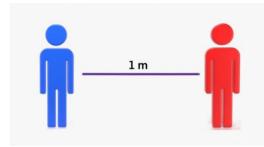
L'emploi du temps habituel reprendra à compter de 13h20 ce même jour.

Le protocole du collège est issu du protocole national et il repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrière
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

REGLES INDISPENSABLES

Le maintien de la distanciation physique



Le respect d'une distance d'un mètre entre chaque personne permet d'éviter les contacts directs et la contamination par gouttelettes

Elle doit être respectée dans tous les contextes et dans tous les espaces (arrivée et abords du collège, récréation, préau, couloirs, salles de classe, sanitaires...)

Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux si possible en utilisant une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. A défaut, l'utilisation d'une solution hydro-alcoolique est nécessaire.

Le lavage des mains doit être réalisé a minima :

• avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;

- avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué;
- dès l'arrivée au domicile.

Le respect des gestes barrière en permanence, partout et par tous



Le port du masque pour tous

Le port du masque « grand public » est obligatoire pour les élèves et les personnels de l'entrée de l'établissement à la sortie pour retour vers le domicile (cours et récréation compris).

Les masques fournis par les familles devront impérativement être désinfectés quotidiennement selon les règles en vigueur.

La ventilation des classes et autres locaux

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 10 minutes à chaque fois dans les salles de classe et autres locaux occupés :

- avant le début des cours (par les agents),
- pendant la récréation (par les enseignants),
- en fin de matinée après le dernier cours (par les enseignants).

La circulation dans l'établissement

Après être entrés dans l'établissement les élèves se dirigent directement vers leur salle de cours, sans stationner sur la cour.

Des personnels seront présents pour éviter les regroupements et fluidifier l'entrée dans l'établissement.

Il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de regroupement d'élèves aux abords du collège.

Les couloirs

Un sens de circulation (sens unique) est à respecter de manière impérative (signalétique).

Pour le bâtiment principal, la montée en classe se fait par les escaliers A et D.

La descente se fait par l'escalier B.

La salle de classe

Le principe est une salle de classe = une division. Les élèves gardent toujours la même place.

L'enseignant est déjà en classe lorsque les élèves arrivent et distribue le gel hydro alcoolique.

L'entrée dans la salle se fait au fil des arrivées (ne pas stationner dans les couloirs).

Occupation des salles :

Chaque classe se voit attribuer une salle pour la majorité de ses cours.

Les groupes de 6^{ème} en sciences sont annulés (classe entière). Le professeur libéré sera ainsi en supplément.

Les seuls changements de salle concerneront : SVT, Technologie, Sciences Physiques, Arts Plastiques, Education Musicale et EPS, ainsi que l'Allemand en salle 114.

classe	Numéro de salle
Allophones - UPEAA	D
6 ^e A	E
6e B	101
6° C	102
6e D	103
6° E	106
5° A	204
5e B	C
5° C	205
5° D	207
5° E	212
4 ^e A	108
4 ^e B	107
4 ^e C	A
4 ^e D	109
4e E	111
4e F	105
3° A	110

3 ^e B	112
3 ^e C	116
3 ^e D	В
3° E	115
3e F	2
ULIS	7

Les toilettes

- L'accès est limité à trois élèves par bloc sanitaire (avec respect des distanciations sociales).
- Les agents nettoient les toilettes élèves et enseignants 2 fois par jour.
- Les poubelles sont équipées de sacs et vidées quotidiennement.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel

Les parents sont essentiels dans l'apprentissage de la distanciation physique et des gestes barrière.

Les parents fournissent à leur enfant

- des mouchoirs en papier, des bouteilles d'eau
- des sacs plastiques pour les mouchoirs papier utilisés.
- Ils insistent pour que les élèves arrivent à l'heure dans l'établissement

Les parents s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Si la température est supérieure à 38°C, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Tout élève qui ne respecte pas les règles établies sera exclu du collège après un rappel à l'ordre.

Accueil de parents (avec prise de rendez-vous)

• La communication à distance sera privilégiée (téléphone, mail).

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1 - En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

☐ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

	Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.
	Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les
	parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera
	de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui
	du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les
	parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise
	en charge.
Ш	Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de
	latence de quelques heures.
	Poursuite stricte des gestes barrière.
L'élève	e ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de
la plate	eforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.
	En cas de test positif :
	Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités
_	sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
	La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission
	intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie
	d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
	Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités
	d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités
	académiques. Des décisions d'isolement, de fermeture de classe, de niveau ou
	d'école pourront être prises par ces dernières.
	Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précédent son isolement.
	Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact
	avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
	Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.
	2 - En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte
	Isolement immédiat de l'adulte si le retour à domicile n'est pas immédiatement
	possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un
_	personnel de santé de l'éducation nationale.
	Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin
	traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu
	à cet effet.
	Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de
	latence de quelques heures.
	Poursuite stricte des gestes barrière.